

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2016

L'an deux mil seize et le dix-neuf octobre à 20 heures,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BACIAK, Maire.

Présents : Mrs BACIAK François, BLANCHARD Jacques, DELORME Vincent, Mme BRAMANT Jacqueline, M. FAYARD René, Mme FUET Nicole, Mrs DEAN Peter, DAUVILLAIRE Olivier, Mme TRIVINO Elisabeth.

Absent(s) excusé(s) : M. BAYON Robert ayant donné pouvoir à Mme FUET Nicole
M. LAINÉ Henri ayant donné pouvoir à M. DELORME Vincent
M. PERRIN Patrice ayant donné pouvoir à M. FAYARD René
Mme DUPUIS Fabienne ayant donné pouvoir à M. BACIAK François

Absent(s) : Mmes JONINON-DESVIGNES Karine, ROBILLARD Marinette.

Secrétaire de séance : Mme TRIVINO Elisabeth

Le compte rendu de la précédente séance est adopté sans observation.

RÉNOVATION THERMIQUE GROUPE SCOLAIRE / MARCHÉ

Vu l'analyse des offres et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Retient les entreprises suivantes :

Lot 01 / Maçonnerie – Enduit : SARL COELHO – Iguerande (4 281,90 € ht + option : 303,60 € ht)
Lot 02 / Mur à ossature bois : SANGLAR LESPINASSE – St Hilaire S/Charlieu (27 935,92 € ht)
Lot 03 / Menuiseries extérieures : COMTE ET MARCELINO – Paray-le-Monial (34 429 € ht)
Lot 04 / Isolation – Revêtements muraux : FAYET – Digoïn (9 263,58 € ht + option : 4 391,55 € ht)
Lot 05 / VMC – Électricité : CHARLIEU CHAUFFAGE – Charlieu (32 367,29 € ht)

Charge le Maire de signer toutes les pièces afférentes au marché.

RÉNOVATION THERMIQUE GROUPE SCOLAIRE **COORDINATION SPS / CONTROLE TECHNIQUE**

Vu les propositions et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient l'offre de SOCOTEC de Châtenoy-le-Royal, pour les missions de coordination SPS (900,00 € ht) et de contrôle technique (1 500,00 € ht).

SAUVEGARDE ET RESTAURATION DU PORTAIL OCCIDENTAL **Marché maîtrise d'œuvre**

Vu les propositions, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Retient le cabinet d'architectes 2BDM de Paris pour la maîtrise d'œuvre relative à la sauvegarde et à la restauration du portail occidental de la Collégiale Saint-Hilaire, pour un montant de 5 862 € ht (7 034,40 € ttc) concernant la mise à jour de l'étude réalisée en 2003 et des honoraires à hauteur de 8,18% sur le montant des travaux.

Autorise le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce marché.

ÉTUDE PRÉALABLE POUR L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE BOURG

Où l'exposé de Monsieur le Maire suite à l'audition des 3 candidats qui avaient été retenus, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Retient la candidature de l'ATELIER DU TRIANGLE de Mâcon pour l'étude préalable relative à l'aménagement des espaces publics du centre bourg.

Autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce marché.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux logement rez-de-chaussée Maison du Chapitre : le Conseil Municipal accepte les travaux de remise en état et retient les devis des entreprises Rivollier Jean-François pour la plomberie-sanitaire (2 493,51 € ht) et Sarl Baudot pour la menuiserie (3 065,00 € ht).

Chéneaux épicerie : le Conseil Municipal accepte le remplacement des chéneaux sur la partie avant de l'épicerie pour un coût de 2 686,95 € ht (devis Rivollier Jean-François).

Rappel des manifestations : soirée fleurissement (27 octobre) – Inauguration mise aux normes électricité Église (04 novembre) – Repas des Anciens et Marche des Châtaignes (13 novembre)

Problème de stationnement Rue Bouthier de Rochefort : une réflexion est engagée sur les possibilités d'aménagement de la Rue Bouthier de Rochefort, dans la partie longeant la Mairie, afin de remédier aux problèmes de stationnement.

Mur Rue Bouthier de Rochefort : le Conseil Municipal note avec satisfaction la réfection du mur longeant la propriété de Monsieur Frignet qui participe à l'embellissement du bourg.

Il est fait part :

- . De la désignation de M. Vincent DELORME en qualité de référent au PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).
- . Du maintien de la collecte des ordures ménagères par la société Chamfray et du projet de ramassage latéral.
- . De l'avis du domaine sur la valeur vénale d'une propriété située au centre bourg.
- . De la visite de la commune par le bureau d'étude Atelier du Triangle, le mercredi 6 décembre prochain le matin, dans le cadre du diagnostic du territoire dans la procédure du PLUi.

